



Département des YVELINES

vendredi 31 juillet 2020

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE
Canton de Bonnières-sur-SeineMAIRIE
DE
CONDÉ-SUR-VEGRE**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUILLET 2020**

L'An deux mil vingt, le vingt-neuf juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Condé sur Vesgre, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Josette JEAN, Maire.

Etaient présents : MM Josette JEAN, Guy LEBAS, Brigitte LAUVAUX, Jean-René TANCREDE, Florence LION, Thierry LENNE, Isabelle HORSTMANN, Éric DEHAYNIN, Gaëlle BELFORT, Loïc DE LA RIVIERE, Stephen BOUNDA.

Était absente excusée représentée : Angélique BURIDAN a donné pouvoir à Josette JEAN.

Étaient absents excusés non représentés : Kip VERGER, Alain FERRAND.

Était absent non excusé non représenté : Stéphane BLAIRON

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Jean-René TANCREDE se propose, le Conseil approuve à l'unanimité.

APPOBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2020 dont une copie a été adressée à chaque Conseiller est soumis à approbation.

Après avoir délibéré et voté, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire souhaite y ajouter 3 points :

- ☞ Désignation des délégués communaux au SILY,
- ☞ Télé Ophtalmologie Mobile,
- ☞ Commerces ambulants.

Les Conseillers Municipaux acceptent à l'unanimité l'ajout de ces points.

SIVOM ABC**COMPTE-RENDU DES COMITES SYNDICAUX DU 16 JUILLET 2020 ET DU 28 JUILLET 2020**

Madame le Maire fait un bref compte-rendu des Comités Syndicaux des 16 juillet 2020 et 28 juillet 2020 au cours desquels les points suivants ont été abordés :

Séance du 16 juillet 2020 ouverte par Monsieur Patrick TROCHET :**A. Affaires générales**

1. Election du Président,
2. Election de deux Vice-Présidents,
3. Fixation des indemnités du Président et des Vice-présidents,
4. Election des trois assesseurs.

Séance du 28 juillet 2020 :

A. Budget général

1. Modification des statuts : modification d'adresse du siège,
2. Adoption du Compte de Gestion 2019,
3. Adoption du Compte Administratif 2019,
4. Affectation des résultats 2019,

B. Budget assainissement

5. Adoption du Compte de Gestion 2019,
6. Adoption du Compte Administratif 2019,
7. Création commission « Assainissement – Travaux/Schéma directeur » et désignation des membres.

Madame le Maire laisse la parole à Madame Brigitte LAUVAUX nouvellement élue Présidente du SIVOM ABC.

CCPH

COMPTE-RENDU DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DES 25 JUIN 2020 ET 15 JUILLET 2020

Madame le Maire fait un bref compte-rendu des Conseils Communautaires des 25 juin 2020 et 15 juillet 2020 au cours desquels les points suivants ont été abordés :

Séance du 25 juin 2020 sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT :

- ⌘ Approbation du compte-rendu du 27 février 2020,
- ⌘ Administration Générale :
 - Informations sur les décisions prises pendant la crise sanitaire,
- ⌘ Développement Economique :
 - Fonds « Résilience » : convention avec la Région Ile de France et IniActive,
 - Espace Prévôté : Annulation des loyers.
- Finances :
 - Ouverture de crédits d'investissement 2020 (BP CCPH et Hôtel-pépinières entreprises),
 - Compte de gestion et compte administratif 2019 (CCPH/Hôtel-pépinières entreprises/SPANC),
 - Affectation des résultats de fonctionnement 2019,
 - Fiscalité 2020,
 - Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères 2020,
- ⌘ Centre Aquatique :
 - Avenant n°2 : incidence de la fermeture du bassin extérieur,
 - Avenant n°3 : incidence de la période de fermeture et dispositions COVID,
 - Tarifs 2020 : actualisation annuelle.
- ⌘ Ordures Ménagères :
 - Rapport d'activités SIEED 2019,
- ⌘ Questions diverses.

Séance du 15 juillet 2020 ouverte par Monsieur Jean-Jacques MANSAT :

- ⌘ Approbation du compte-rendu du 25 juin 2020,
- ⌘ Installation du Conseil Communautaire par Monsieur Guy DUVAL, doyen d'âge,
- ⌘ Election du Président,
- ⌘ Détermination de la composition du bureau : fixation du nombre de Vice-présidents,
- ⌘ Election des Vice-présidents et autres membres du bureau,
- ⌘ Charte de l' élu local,
- ⌘ Délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire,
- ⌘ Délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président,
- ⌘ Questions diverses.

Prochain Conseil Communautaire : le 31 juillet 2020 à Bazainville.

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE CONCERNANT LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

REGULARISATION SUITE A LA DISSOLUTION DU CCAS AU 1^{ER} JANVIER 2019

Madame le Maire informe son Conseil qu'il convient d'apporter une modification au résultat de fonctionnement 2019 à la suite d'une discordance entre le Compte de Gestion 2019 et le Compte Administratif 2019 par la non-reprise du déficit du CCAS à sa clôture en date du 1er janvier 2019.

En effet, le Compte de gestion 2019 intègre le résultat de clôture du CCAS d'un montant de -2763.41 euros en section de fonctionnement, or ce montant ne figure pas dans les résultats de clôture du Compte Administratif 2019.

Vu les éléments apportés par le service de contrôle budgétaire de la Préfecture, il convient de modifier le résultat de fonctionnement 2019 au Compte Administratif 2019 comme suit :

- ❖ Montant voté lors de la délibération n°022/2020 du 29/06/2020 : 163 979.30 euros
- ❖ Résultat du CCAS : - 2 763.41 euros,
- ❖ Résultat de fonctionnement au 29 juillet 2020 à la suite de la modification : 161 215,89 euros.

Madame le Maire propose donc de

- Modifier le résultat de fonctionnement au Compte Administratif 2019,
- D'approuver le Compte Administratif 2019 rectifié à la date du 29 juillet 2020,
- D'arrêter les résultats de clôture 2019 du budget de la Commune comme suit :
 - Excédent d'investissement de 191 755.25 euros,
 - Excédent de fonctionnement de 161 215.89 euros.

À la suite des informations apportées, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ACCEPTE de la présente décision modificative

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2019 comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019 : 161 215.89 €

- 111 125.89 € en report à nouveau en section de fonctionnement au chapitre 002,
- 50 000.00€ en report en section d'investissement au chapitre 021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2019 comme indiqué ci-dessus au budget primitif 2020.

SECTION INVESTISSEMENT

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que l'excédent d'investissement 2019 est à reporter au Budget Primitif 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2019 qui s'élève à :

- 191 755.25 euros en report à nouveau en section d'investissement au chapitre 001.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Après distribution de tableau détaillé par article à chaque Conseiller, Madame le Maire présente point par point le contenu du Budget Primitif, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section de Fonctionnement : 882 959.89 euros

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général	210 900.00 euros
Chapitre 012 Charges de personnel	241 150.00 euros
Chapitre 014 Atténuation de produits	75 000.00 euros
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	909.89 euros
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	343 000.00 euros
Chapitre 66 Charges financières	12 000.00 euros

Recettes

Chapitre 013 Atténuation de charges	1 000.00 euros
Chapitre 70 Produits des services	13 000.00 euros
Chapitre 73 Impôts et Taxes	611 502.00 euros
Chapitre 74 Dotations et Participations	83 442.00 euros
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	62 100.00 euros
Chapitre 77 Produits exceptionnels	700.00 euros
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	111 215.89 euros

Section d'Investissement : 738 291.74 euros

Dépenses

Chapitre 16 Remboursement d'Emprunts	48 000.00 euros
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	4 000.00 euros
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	315 500.00 euros
Chapitre 23 Immobilisations en cours	370 791.74 euros

Recettes

Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	191 755.25 euros
Chapitre 021 Virement de la Section de Fonctionnement	909.89 euros
Chapitre 024 Produits des cessions	250 000.00 euros
Chapitre 10 Dotation fonds divers et réserves	145 000.00 euros
Chapitre 13 Subventions d'investissement	22 356.60 euros
Reste à Réaliser	128 270.00 euros

Après toutes explications se rapportant au budget,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOpte le budget primitif de l'année 2020 ainsi présenté.

ADMINISTRATIF

ELECTION DES DELEGUES MUNICIPAUX AU SEIN DU SILY.

Conformément à l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, et la loi du 12 juillet 1999 les communes adhérentes doivent désigner à bulletin secret parmi leurs conseillers les nouveaux délégués qui les représenteront au sein de chaque syndicat.

S.I.L.Y (Syndicat Inter-régional du Lycée de La Queue lez Yvelines)

1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant sont à élire.

Madame le Maire rappelle que les compétences actuelles de ce syndicat consistent à réaliser et gérer l'ensemble des équipements extérieurs au lycée à savoir le complexe sportif du Lieutel et les parkings.

Sont Candidats :

Titulaire : Josette JEAN
Suppléant : Guy LEBAS

Sont élus à l'unanimité :

Titulaire : Josette JEAN

Suppléant : Guy LEBAS

TRAVAUX

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS - RUE DU HALLIER

La SARC termine semaine 31 le changement des canalisations d'eau potable

La société VIALUM commence semaine 32 l'enfouissement des réseaux

SANTE

TELE OPHTALMOLOGIE MOBILE

Madame le Maire a reçu la visite du Directeur de Télé Ophtalmologie Mobile, qui propose une possible offre de soin en ophtalmologie à bord d'un camion-cabinet équipé.

Après avoir apporté l'ensemble des éléments, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'installation du Cabinet mobile sur le parking de la MSP. Les professionnels de santé ont émis un avis favorable également.

ADMINISTRATIF

Madame le Maire informe que la signature de l'achat de la parcelle pour la Résidence Autonomie a été faite ce jour à l'Etude de Maître Munoz.

COMMERCES AMBULANTS

Madame le Maire rapporte l'entretien qu'elle a eu avec un administré qui souhaite rejoindre deux fois par mois le jeudi soir les commerces ambulants sur la place de l'église pour proposer divers produits sélectionnés avec soin.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à cette démarche.

ENVIRONNEMENT

Madame le Maire a reçu de la DDT 78 l'arrêté inter préfectoral n°SE 2020-78-07-22-043 portant prorogation de la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire de la Vesgre amont et de ses affluents portée par la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) et sur les communes de Condé sur Vesgre, Goussainville et Saint Lubin de la Haye, jusqu'au 31 décembre 2021.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 78

Madame le Maire a reçu l'information que le Conseil Départemental des Yvelines avait l'intention de faire dons de véhicules et a positionné la commune de Condé sur Vesgre pour tenter d'en bénéficier.

QUESTIONS DIVERSES

Sujets abordés :

- ⌘ Déchetteries,
- ⌘ Journées du Patrimoine,
- ⌘ Forum des associations,
- ⌘ « Les Yvelines font leur cinéma » : séance du 29 août 2020 au stade communal.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS D'INSTRUCTION, ACCORDEES OU REFUSEES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

PERMIS DE CONSTRUIRE			
DEMANDEUR	ADRESSE DU BIEN	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT
BERNARD	Lotissement du Vivier	Construction d'une maison individuelle	EN COURS

LOUE	8, route de la Mare aux Biches	Construction d'une maison individuelle	EN COURS
DE SOUSA	1, route de la Cavée	Agrandissement et ravalement Abri de jardin et réfection de la clôture	ACCORDÉ
CARPENTIER	Rue du Gué Porcherel	Construction démontable dortoir et entrepôt machines	EN COURS
DAUVERT	31, rue de la Vesgre	Modification PC n°1 à la suite de non-réalisation du bâtiment A	ACCORDÉ

PERMIS D'AMENAGER			
DEMANDEUR	ADRESSE DU BIEN	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT
NEANT			

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX			
DEMANDEUR	ADRESSE DU BIEN	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT
POUZENC	8, route de la Mare aux Biches	Division de terrain en vue de construction	ACCORDÉE
LAFONT	4, route de la Cavée	Division de terrain en vue de construction	ACCORDÉE
BIZIEN	6, Clos des Vieux Chênes	Changement de portail	ACCORDÉE
GONCALVES	2, allée de Liliane	Clôture	ACCORDÉE
LAZENNEC	19, route de Nogent	Réparation toiture du Pigeonnier	ACCORDÉE
BETILLE	9 bis, rue de la Vallée Guérin	Extension de la maison existante	ACCORDÉE
LAHAYE	22, rue de Poulamont	Piscine et local technique	EN COURS
POISSON	10 bis, rue de la Vesgre	Changement de fenêtre en porte-fenêtre	ACCORDÉE

CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL			
DEMANDEUR	ADRESSE DU BIEN	OBJET DE LA DEMANDE	ETAT
POUZENC	8, route de la Mare aux Biches	Division 1 lot	ACCORDÉ
LAFONT	4, route de la Cavée	Division 4 lots	ACCORDÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35


 Le Maire
 Josette JEAN

